

Mont-Saint-Martin et la présence de Roms roumains depuis près de 2 ans et demi. (schéma de présentation)

Mont-Saint Martin (54350 Meurthe et Moselle, juxte Longwy, aux frontières conjointes de la Belgique et du Luxembourg).

1/ Contexte :

La probabilité de leur présence à cet endroit : à l'intersection de deux axes, les tentatives d'installation étaient quasiment inévitables : (certaines familles étaient déjà là, incognito dès la fin 2007 !)

L'axe Est-Ouest : Longwy est sur la route entre la Roumanie et, par exemple, Boulogne-sur-Mer où, depuis des années des Roms se sont installés (et il y a eu des contacts familiaux ou amicaux fréquents, avec des allers et retours entre Boulogne-sur-Mer et Mont-Saint-Martin et la Roumanie).

L'axe Sud-Nord : le bassin de Longwy est aux frontières de la Belgique et du riche Luxembourg où la mendicité a pu être fructueuse. D'autant plus qu'existent des transports par bus pour les frontaliers entre Longwy et Luxembourg-Ville (beaucoup partent au bus du matin et rentrent au bus du soir !)

Croisez les deux axes... vous avez le bassin de Longwy et Mont-Saint-Martin !

Aperçu schématique des grandes étapes de cette histoire récente

1/ Mai-juin 2008 : la volonté du maire, Serge De CARLI (PC) et la mobilisation de la municipalité et d'associations pour venir en aide à quelques familles : 2, puis 5.. 6... avec enfants, dans un dénuement extrême, installées sur un chemin pollué (avec pendant l'été une augmentation du nombre des présents, passage très temporaire pour certains, installation plus durable pour d'autres, encore présents aujourd'hui, qui font partie du projet d'insertion).

2/septembre 2008 : scolarisation de plusieurs enfants dès la rentrée de septembre 2008, avec prise en charge de nombreux aspects par la municipalité (cantine, assurances scolaire..) (alors que nous ne savions pas, à l'époque, que ce serait le critère d'intégration pour un projet d'insertion)

3/ aveuglement, pendant près d'un an, de la Communauté de Communes de l'agglomération de Longwy (CCAL) derrière son président qui, d'abord, ne veut rien voir ni entendre. Seuls de rares maires (Haucourt, Longlaville, soutiennent l'initiative du maire de Mont-Saint-Martin...)

4/ intervention d'un couple franco-luxembourgeois qui, à l'approche de l'hiver 2008-2009, récupère des caravanes encore habitables sur des terrains de camping du Luxembourg. (pour que chaque famille puisse passer l'hiver dans une caravane et non plus sous des tentes ou dans des cabanes en rondins, avec comme « foyers » de gros bidons de gasoil, percés...)

5/ liens avec Romeurope, à propos de cette situation: à l'époque contacts avec Chloé FAOUZI.

6/ constitution, à partir de la volonté conjointe du Maire de Mont-Saint-Martin, Serge De CARLI (PC) et du député Christian ECKERT (PS) d'un Comité de Pilotage le 28 novembre 2008 (RL), regroupant ces deux élus, le Sous-préfet, le Président de la Communauté de communes, un autre maire, les « institutionnels » (Conseil général : dans ses différentes dimensions sociales et sanitaires), les associations... CDP qui s'est tenu 10 fois (dernière réunion le 3/08/10). Chloé FAOUZI, coordinatrice de Romeurope était présente à cette création du CDP.

7/ aides concrètes de la municipalité pendant l'hiver 2008-2009 (dons de bouteilles de gaz pour la cuisine et le chauffage, installation de toilettes) : pas encore d'électricité sur le terrain sur lequel ils se sont installés. Aides concrètes et accompagnement, quasi au quotidien, des associations caritatives et du couple franco-luxembourgeois.

8/ mises en place d'aides par différentes institutions : aide à l'enfance du Conseil Général (travail supplémentaire considérable et fort bien mené !), travail d'assistantes sociales, PMI, accès aux soins à l'hôpital (AME...)

9/ malgré tout la situation stagne dans les 6 premiers mois de 2009 : car les appels à l'aide en direction de CCAL ne sont pas entendus, les représentants de l'Etat se contentent de constater cette inertie ... et le nombre des Roms roumains augmente, au cours de l'année 2009, pour atteindre 150 personnes au dernier trimestre.

10/ changement de Sous-préfet au printemps 2009 : le nouveau Sous-préfet, appréciant les nombreux efforts sociaux que la municipalité de Mont-saint-Martin déploie à l'égard de sa population, où les difficultés économiques et sociales sont nombreuses, vient sur le terrain le 4 août : il reconnaît qu'il est urgent d'agir. Et, lors d'une réunion des maires de plusieurs Communautés de communes, le 10 septembre 2009, portant, en un premier moment sur les aires d'accueil des Gens du voyage et en un second sur les Roms installés à Mont-Saint-Martin, il impose une solution pour sortir de cette impasse pendant laquelle le nombre des arrivants s'est accru, et pour préserver les familles, en particulier les enfants, face à l'hiver qui approche de nouveau.

11/ Cette solution est rapidement définie, et énoncée dans la presse : quelques familles qui ont donné un signe majeur de volonté d'insertion en scolarisant leurs enfants, pourront rester sur une nouvelle aire, dans des mobil-homes, l'Etat et la Région lorraine participant, par un cofinancement, à cette nouvelle installation (achat de mobil-homes et travaux d'aménagement du nouveau terrain, mis à disposition, cette fois, par la CCAL). Les autres familles devront partir en acceptant ou non l'aide humanitaire pour le retour en Roumanie.

12/ Les associations souhaitaient, à ce moment, pouvoir continuer à aider toutes les familles, mais devant le constat que c'était essentiellement la municipalité de Mont-Saint-Martin, déjà aux prises avec de nombreuses difficultés sociales (voir ci-dessous : *1) qui assumait la majeure partie des frais au quotidien, ces associations acceptèrent, parfois avec un débat interne, cette perspective imposée par le Sous-préfet. Si, quantitativement, il n'était pas possible à une commune moyenne d'assumer quasiment seule, et pour des années, la présence supplémentaire de 150 personnes en situation de très grande pauvreté, il pourrait y avoir, par l'action conjointe des intervenants cités, une aide de qualité pour quelques familles ayant scolarisé leurs enfants. Actuellement quatre familles font partie du projet d'insertion dont 9 enfants, parmi lesquels 6 enfants scolarisés.

*1C'est la seule ville de l'agglomération de Longwy qui possède un quartier prioritaire inscrit dans le cadre de la « politique de la Ville » et bénéficiant de procédure de financement ANRU. Ce qui souligne le caractère de pauvreté de ses habitants avec son lot de chômage, de bénéficiaires de RSA, de familles mono parentales etc...

13/ Le Directeur du CCAS de Mont-Saint-Martin, Fabrice ALATI s'est employé à faire que la nécessité des retours avec aide humanitaire soit finalement acceptée. Et même s'il y a eu, naturellement, des réticences et des protestations, les personnes roms roumaines constatant que les associations qui les avaient aidées pendant un an et demi se résignaient à cette solution...les départs se sont passés dans le calme... et le transport vers les gares et certains aéroports a été assuré par la mairie de Mont-Saint-Martin.

14/ début décembre 2009 4 mobil-homes furent installés sur la nouvelle aire (terrain prêté par la CCAL) , ce qui concrétisait la mise en place d' un projet d'insertion : (certes difficile)

15/ Les réussites partielles et actuelles avec les familles du projet

- **La très bonne scolarisation des enfants** grâce à tous parents, pédagogues... (voir l'article du RL) les enfants roms qui ont même pu partir en classe verte !

-Le bon respect par les familles des exigences municipales et légales

- **La mise en place des heures d' « alphabétisation »** dans le cadre de la Croix Rouge : leur assiduité et leur sérieux dans les activités d'apprentissage de maîtrise de la langue sont étonnants. Ces progrès dans l'apprentissage de la langue française permettront de réduire les obstacles à l'emploi. .. : Pôle emploi, rencontré pour une consultation informelle, en fait une condition préalable....

- **De nombreux contacts au quotidien avec les associations, le CCAS** et en particulier son directeur M. Fabrice ALATI qui, par un investissement personnel au quotidien, a fait un travail extra-ordinaire !

-**La signature officielle des Règles de bon voisinage** le 2/08/10 (articles du RL)

16/ les difficultés / (que nous ne sous-estimons pas !)

a/ Pour les familles « du projet »

-la délinquance ambiante (y compris parfois, de la part de certains roms roumaines restés dans le bassin ou revenus, ou nouvellement arrivés ...)

-certains « exclus du projet » qui à un moment ont tenté de venir le perturber

-les obstacles supplémentaires dans l'accès à l'emploi qui demeurent (même si nous travaillons les pistes de facilitation de l'embauche, par un assouplissement des conditions accordé par certaines préfectures, selon les modèles de Nantes, de la Seine St DENIS (cf. document Romeurope sur cet assouplissement). Or les demandes d'APS (autorisation provisoire de séjour avec autorisation de travailler) seront sans doute davantage accordées par le Préfet s'il y a des perspectives d'embauches...

-la nécessité d'une formation

- la crise de l'emploi (beaucoup d'habitants du bassin vont travailler au-delà des frontières sinon le taux de chômage serait très important !)

-le contexte national qui met en cause Roms et gens du voyage...et qui peut renforcer les préjugés xénophobes.

b/ pour les « autres », anciennement ou nouvellement arrivés :

La difficulté, y compris pour les associations, est que,

d'une part, nous ne pouvons pas les inciter à se fixer en leur laissant croire à une aide semblable à celle qui a pu avoir lieu lors de l'hiver 2008-09 (dans le contexte actuel, les autorités ne laisseraient pas se reconstituer un campement important !)

mais d'autre part, nous ne pouvons pas être indifférents à leur situation vitale et sociale au prétexte des quatre autres familles retenues dans le projet !

Bref, un pari d'insertion qui reste (très) difficile : mais qui n'a pu progresser , pour les familles, retenues dans le projet , qu'à partir de volontés politiques (Maire, Député), d'une volonté d'un Sous-préfet , d'un engagement exemplaire du CCAS de MONT-SAINT-MARTIN et de son directeur, qui a réussi, au quotidien, à réunir autour de lui l'activité des institutionnels et des associations . Cette dynamique, cette lente et délicate progression ont été accompagnées par la mise en place et le fonctionnement du Comité de pilotage évoqué plus haut.